

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréée par la Région wallonne

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'autorisation d'accueillir des mouvements de jeunesse délivrée par Monsieur Marc Generet, Bourgmestre la commune de Manhay, en date du 12 février 2021 ;

L'autorisation	N°ECP030
Est délivrée à	Claude Cornélis
Domicilié à	Ninane, 10 6941 Heyd
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp de type terrain»
Pour le terrain	« Les prés du Marteau », situé rue des Deux-Rys, à Harre Coordonnées GPS : 50.341726, 5.593605
Superficie	2,65 hectares
Capacité maximale autorisée par le label	120 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 12/04/2031.

Le 13/04/2021

Pour l'ASBL Atouts Camps
Juliette Devaux